



52 Elizabeth II
A.D. 2003
Canada

Journals of the Senate

Journaux du Sénat

2nd Session, 37th Parliament

2^e session, 37^e législature

N^o 70

Tuesday, June 17, 2003

Le mardi 17 juin 2003

2:00 p.m.

14 heures

The Honourable DANIEL HAYS, Speaker

L'honorable DANIEL HAYS, Président

The Members convened were:

The Honourable Senators

Adams
Andreychuk
Angus
Atkins
Austin
Bacon
Baker
Banks
Beaudoin
Biron
Bolduc
Bryden
Buchanan
Callbeck
Carney
Carstairs
Chalifoux
Chaput

Christensen
Cochrane
Comeau
Cook
Cools
Corbin
Cordy
Day
De Bané
Di Nino
Doody
Fairbairn
Ferretti Barth
Finnerty
Fitzpatrick
Forrestall
Fraser
Furey

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Gauthier
Gill
Grafstein
Graham
Gustafson
Hays
Hervieux-Payette
Hubley
Jaffer
Joyal
Kelleher
Keon
Kinsella
Kirby
Kolber
Kroft
Lavigne
LeBreton

Léger
Losier-Cool
Lynch-Staunton
Maheu
Mahovlich
Milne
Moore
Morin
Murray
Nolin
Pearson
Pépin
Phalen
Pitfield
Prud'homme
Ringuette
Robertson
Robichaud

Roche
Rompkey
Rossiter
St. Germain
Setlakwe
Sibbeston
Smith
Sparrow
Spivak
Stollery
Stratton
Tkachuk
Watt
Wiebe

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Adams
Andreychuk
Angus
Atkins
Austin
Bacon
Baker
Banks
Beaudoin
Biron
Bolduc
Bryden
Buchanan
Callbeck
Carney
Carstairs
Chalifoux
Chaput

Christensen
Cochrane
Comeau
Cook
Cools
Corbin
Cordy
Day
De Bané
Di Nino
Doody
Fairbairn
Ferretti Barth
Finnerty
Fitzpatrick
Forrestall
Fraser
Furey

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

Gauthier
Gill
Grafstein
Graham
Gustafson
Hays
Hervieux-Payette
Hubley
Jaffer
Joyal
Kelleher
Keon
Kinsella
Kirby
Kolber
Kroft
Lavigne

LeBreton
Léger
Losier-Cool
Lynch-Staunton
Maheu
Mahovlich
Milne
Moore
Morin
Murray
Nolin
Pearson
Pépin
Phalen
Pitfield
Prud'homme
Ringuette
Robertson

Robichaud
Roche
Rompkey
Rossiter
St. Germain
Setlakwe
Sibbeston
Smith
Sparrow
Spivak
Stollery
Stratton
Tkachuk
Watt
Wiebe

PRAYERS**SENATORS' STATEMENTS**

Some Honourable Senators made statements.

ANSWERS TO WRITTEN QUESTIONS

Pursuant to Rule 25(2), the Honourable Senator Robichaud, P.C., tabled the following:

Reply to Question No. 7, dated February 4, 2003, appearing on the Order Paper in the name of the Honourable Senator Lynch-Staunton, respecting the *Anti-terrorism Act* (Bill C-36, 1st Session, 37th Parliament).—Sessional Paper No. 2/37-524S.

Reply to Question No. 122, dated March 18, 2003, appearing on the Order Paper in the name of the Honourable Senator Stratton, respecting an independent office of the Ethics Counsellor.—Sessional Paper No. 2/37-525S.

*With leave,
The Senate reverted to Notices of Motions.*

With leave of the Senate,
The Honourable Senator Banks moved, seconded by the Honourable Senator Ferretti Barth:

That the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources have power to sit at 5:00 p.m. today, even though the Senate may then be sitting, and that Rule 95(4) be suspended in relation thereto.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

ORDERS OF THE DAY**GOVERNMENT BUSINESS****BILLS**

Second reading of Bill C-35, An Act to amend the National Defence Act (remuneration of military judges).

The Honourable Senator Bryden moved, seconded by the Honourable Senator Pearson, that the Bill be read the second time.

After debate,
The Honourable Senator Lynch-Staunton moved, seconded by the Honourable Senator Atkins, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

PRIÈRE**DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS**

Des honorables sénateurs font des déclarations.

RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉCRITES

Conformément au paragraphe 25(2) du Règlement, l'honorable sénateur Robichaud, C.P., dépose sur le Bureau ce qui suit :

Réponse à la question n° 7, en date du 4 février 2003, inscrite au Feuilleton au nom de l'honorable sénateur Lynch-Staunton, concernant la *Loi antiterroriste* (projet de loi C-36, 1^{re} session, 37^e législature).—Document parlementaire n° 2/37-524S.

Réponse à la question n° 122, en date du 18 mars 2003, inscrite au Feuilleton au nom de l'honorable sénateur Stratton, concernant un bureau indépendant du conseiller en éthique.—Document parlementaire n° 2/37-525S.

*Avec permission,
Le Sénat se reporte aux Avis de motions.*

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Banks propose, appuyé par l'honorable sénateur Ferretti Barth,

Que le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles soit autorisé à siéger à 17 heures aujourd'hui, même si le Sénat siège à ce moment-là, et que l'application du paragraphe 95(4) du Règlement soit suspendu à cet égard.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

ORDRE DU JOUR**AFFAIRES DU GOUVERNEMENT****PROJETS DE LOI**

Deuxième lecture du projet de loi C-35, Loi modifiant la Loi sur la défense nationale (rémunération des juges militaires).

L'honorable sénateur Bryden propose, appuyé par l'honorable sénateur Pearson, que le projet de loi soit lu la deuxième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Lynch-Staunton propose, appuyé par l'honorable sénateur Atkins, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Order No. 5 was called and postponed until the next sitting.

L'article n° 5 est appelé et différé à la prochaine séance.

Second reading of Bill C-47, An Act for granting to Her Majesty certain sums of money for the public service of Canada for the financial year ending March 31, 2004.

Deuxième lecture du projet de loi C-47, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2004.

The Honourable Senator Day moved, seconded by the Honourable Senator Lavigne, that the Bill be read the second time.

L'honorable sénateur Day propose, appuyé par l'honorable sénateur Lavigne, que le projet de loi soit lu la deuxième fois.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Bill was then read the second time.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois.

The Honourable Senator Day moved, seconded by the Honourable Senator Léger, that the Bill be placed on the Orders of the Day for a third reading at the next sitting.

L'honorable sénateur Day propose, appuyé par l'honorable sénateur Léger, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance.

The question being put on the motion, it was adopted.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Third reading of Bill C-44, An Act to compensate military members injured during service.

Troisième lecture du projet de loi C-44, Loi prévoyant l'indemnisation des militaires ayant subi des blessures pendant leur service.

The Honourable Senator Day moved, seconded by the Honourable Senator Forrestall, that the Bill be read the third time.

L'honorable sénateur Day propose, appuyé par l'honorable sénateur Forrestall, que le projet de loi soit lu la troisième fois.

After debate,
The Honourable Senator Forrestall for the Honourable Senator Meighen moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

Après débat,
L'honorable sénateur Forrestall, au nom de l'honorable sénateur Meighen, propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

The question being put on the motion, it was adopted.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Third reading of Bill C-31, An Act to amend the Pension Act and the Royal Canadian Mounted Police Superannuation Act.

Troisième lecture du projet de loi C-31, Loi modifiant la Loi sur les pensions et la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada.

The Honourable Senator Morin moved, seconded by the Honourable Senator Fraser, that the Bill be read the third time.

L'honorable sénateur Morin propose, appuyé par l'honorable sénateur Fraser, que le projet de loi soit lu la troisième fois.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Bill was then read the third time and passed.

Le projet de loi est alors lu la troisième fois et adopté.

Ordered, That a Message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate have passed this Bill, without amendment.

Ordonné : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce projet de loi, sans amendement.

SPEAKER'S RULING

During last evening's sitting, Senator Nolin spoke on the third reading motion of Bill C-28, a budget implementation bill. During the course of his remarks, he proposed an amendment to delete certain lines at clause 64 on page 55 of the bill. The effect of the amendment was to delete the entire clause.

Senator Murray then intervened to explain his interpretation of the significance of this deletion. As he put it, "the effect of the amendment that Senator Nolin has proposed would be to allow the Federal Court judgment to operate across the board, as it were, to all those school boards that would be affected by that judgment." As if anticipating a possible point of order, Senator Murray went on to provide some information about the somewhat confusing views expressed in the parliamentary authorities. At the same time, however, he seemed to express the opinion that, in the end, the amendment was not out of order.

Senator Murray's participation was prescient for it just preceded, a point of order that was raised by Senator Carstairs, the Leader of Government who suggested that the amendment "is in substance exactly the amendment that was raised last week, which Your Honour declared to be out of order."

Senator Murray then spoke again to offer a more detailed statement of his position with respect to the point of order. After reviewing numerous precedents he noted that "there are a number of things that can be done in the context of a bill of this kind that are perfectly in order, and perfectly consistent with both the constitutional and parliamentary tradition and practice in this Parliament." He then went on to list some of those options available.

I want to thank Honourable Senators for their intervention. I have reviewed the matter and I am ready to rule on this point of order.

In assessing the merits of this point of order, it was necessary to take into account that the Senate is currently debating the third reading motion of a bill. Senate practices, acknowledged in our own *Rules of the Senate*, make it clear that it is possible to amend clauses at third reading. In addition, it is even possible to move the reconsideration of any clause at this stage so long as the bill is still before the Senate. This is provided for in rule 77. The fact that we are reconsidering an amendment on clause 64 does not, in and of itself, make the amendment out of order. I do not think that was the rationale behind Senator Carstairs' objection.

Instead, I believe that the thrust of the Senator's objection is that the amendment itself is out of order because it infringes the financial initiative of the Crown with respect to the authorization of expenditures. This was the substance of my ruling during last Friday's sitting to which Senator Carstairs referred.

In this case, however, whatever the results of the amendment, it is not identical to the proposal that was made last week. That amendment sought to insert a phrase in clause 64 at the end of line 19 on page 55: "into force on December 17, 1990, except in respect of cases in which school authorities and lawyers representing Her Majesty in right of Canada, have agreed to file

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Lors de la séance d'hier soir, le sénateur Nolin a pris la parole sur la motion de troisième lecture du projet de loi C-28, projet de loi d'exécution du budget. Au cours de son intervention, il a proposé un amendement visant à supprimer certaines lignes de l'article 64 à la page 55 du projet de loi. Cet amendement avait pour effet de supprimer l'article au complet.

Le sénateur Murray a alors pris la parole pour donner son interprétation de l'importance de cette suppression. À son avis, « l'amendement proposé par le sénateur Nolin ferait en sorte que le jugement de la Cour fédérale s'appliquerait de façon générale à toutes les commissions scolaires visées ». Comme s'il prévoyait un éventuel recours au Règlement, le sénateur Murray a ensuite parlé de la confusion qu'il a remarquée à ce sujet dans les ouvrages des autorités parlementaires. En même temps cependant, il semblait d'avis que, tout compte fait, l'amendement n'était pas irrecevable.

L'intervention du sénateur Murray était pour ainsi dire prémonitoire car elle a été immédiatement suivie d'un rappel au Règlement du sénateur Carstairs, leader du gouvernement au Sénat, qui a déclaré que « l'amendement présenté par le sénateur ce soir a exactement le même contenu que celui que Son Honneur a jugé irrecevable la semaine dernière ».

Le sénateur Murray a de nouveau pris la parole pour expliquer plus en détail sa position concernant ce recours au Règlement. Après avoir cité de nombreux précédents, il a fait remarquer qu'« on peut adopter dans le contexte d'un projet de loi semblable bon nombre de mesures qui sont parfaitement recevables et qui concordent parfaitement avec la tradition et la pratique constitutionnelle et parlementaire ». Il a ensuite énuméré certaines des options possibles.

Je désire remercier les honorables sénateurs de leurs interventions. J'ai examiné la question et je suis prêt à rendre ma décision sur ce recours au Règlement.

Pour évaluer le mérite de ce rappel au Règlement, il a fallu prendre en compte que le Sénat en est actuellement à débattre la motion relative à la troisième lecture d'un projet de loi. D'après les pratiques sénatoriales, confirmées par le *Règlement du Sénat*, il est possible de modifier des articles de projet de loi lors de la troisième lecture. Il est même possible de proposer le réexamen de tout article à cette étape, pour autant que la mesure soit encore à l'étude au Sénat. C'est ce que prévoit l'article 77 du Règlement. Le fait que nous réexaminions un amendement à l'article 64 ne rend pas, en soi, l'amendement irrecevable. Je ne pense pas que c'est le raisonnement sur lequel repose l'objection du sénateur Carstairs.

Je crois plutôt que l'objection tient à ce que l'amendement est irrecevable parce qu'il empiète sur le droit d'initiative de la Couronne dans le domaine financier pour ce qui est d'autoriser des dépenses. Voilà en substance la teneur de ma décision de vendredi dernier à laquelle le sénateur Carstairs fait référence.

Dans ce cas-ci, toutefois, quels que soient les résultats de l'amendement, la proposition n'est pas identique à celle de la semaine passée, par laquelle on cherchait à insérer les mots suivants à l'article 64, page 55, ligne 22 : « entré en vigueur le 17 décembre 1990, sauf dans le cas des causes pour lesquelles une administration scolaire et les avocats représentant Sa Majesté la

consents to judgment before the appropriate court". I interpreted that as an amendment to the bill which involved the expenditure of money. The amendment moved by Senator Nolin may or may not have the same effect, Senator Murray explained what that effect might be, but it is certainly in a different form from last week's amendment proposed by Senator Beaudoin.

The parliamentary authorities are consistent in recognizing the procedural validity of any amendment to a bill that seeks to delete a clause. For example, the most recent Canadian manual of practice, Marleau and Montpetit states at page 666 "... since 1968 when the rules relating to report stage came into force, a motion in amendment to delete a clause from a bill has always been considered by the Chair to be in order, even if such would alter or go against the principle of the bill as approved at second reading..."

In the Senate, our rules and practice are equally generous with respect to amendments. There are numerous examples that could be cited as Senator Murray himself did last evening. Consequently, it is my ruling that the amendment moved by Senator Nolin is in order. Third reading debate on Bill C-28 and the amendment can proceed.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Carstairs, P.C., seconded by the Honourable Senator Robichaud, P.C., for the third reading of Bill C-28, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 18, 2003,

And on the motion in amendment of the Honourable Senator Nolin, seconded by the Honourable Senator Murray, P.C., that the Bill be not now read a third time but that it be amended in clause 64, on page 55,

(a) by deleting lines 11 to 39; and

(b) by renumbering clauses 65 to 130 as clauses 64 to 129, and any cross-references thereto accordingly.

After debate,

The Honourable Senator Bolduc moved, seconded by the Honourable Senator Spivak, that further debate on the motion in amendment be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

MOTIONS

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

REPORTS OF COMMITTEES

Orders No. 1 to 3 were called and postponed until the next sitting.

Reine du chef du Canada ont convenu de consentir à des jugements devant le tribunal compétent ». J'ai interprété la mesure comme un amendement à un projet de loi de finances. L'amendement proposé par le sénateur Nolin peut avoir ou ne pas avoir le même effet, le sénateur Murray a expliqué quel pourrait en être l'effet, mais il a indubitablement une forme différente de celui de la semaine dernière proposé par le sénateur Beaudoin.

Les autorités parlementaires reconnaissent toujours la validité procédurale de tout amendement qui tente d'abroger un article de projet de loi. Ainsi, le plus récent guide canadien de procédure, le Marleau et Montpetit, énonce ce qui suit à la page 666 : « [...] depuis l'entrée en vigueur en 1968 des règles relatives à l'étape du rapport, une motion d'amendement visant à biffer un article d'un projet de loi a toujours été jugée recevable par la présidence, même si cette motion tendait à modifier ou à aller à l'encontre du principe du projet de loi tel qu'adopté en deuxième lecture [...]

Au Sénat, nos règles et pratiques sont tout aussi généreuses par rapport aux amendements. On pourrait citer de nombreux exemples ainsi que l'a fait le sénateur Murray hier soir. Par conséquent, je déclare que l'amendement proposé par le sénateur Nolin est recevable. La troisième lecture du projet de loi C-28 et l'amendement peuvent aller de l'avant.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Carstairs, C.P., appuyée par l'honorable sénateur Robichaud, C.P., tendant à la troisième lecture du projet de loi C-28, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 18 février 2003;

Et sur la motion d'amendement, l'honorable sénateur Nolin, appuyé par l'honorable sénateur Murray, C.P., que le projet de loi ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit modifié, à l'article 64, à la page 55,

a) par suppression des lignes 11 à 45,

b) par le changement de la désignation numérique des articles 65 à 130 à celle des articles 64 à 129 et par le changement de tous les renvois qui en découlent.

Après débat,

L'honorable sénateur Bolduc propose, appuyé par l'honorable sénateur Spivak, que la suite du débat sur la motion d'amendement soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MOTIONS

L'article n° 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

RAPPORTS DE COMITÉS

Les articles n^{os} 1 à 3 sont appelés et différés à la prochaine séance.

OTHER BUSINESS**SENATE PUBLIC BILLS**

Orders No. 1 to 4 were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Kinsella, seconded by the Honourable Senator Corbin, for the second reading of Bill S-14, An Act to amend the National Anthem Act to reflect the linguistic duality of Canada.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

The Bill was then read the second time.

The Honourable Senator Kinsella moved, seconded by the Honourable Senator Atkins, that the Bill be referred to the Standing Senate Committee on Official Languages.

The question being put on the motion, it was adopted.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Lapointe, seconded by the Honourable Senator Gauthier, for the second reading of Bill S-18, An Act to amend the Criminal Code (lottery schemes).

After debate,
The Honourable Senator Carstairs, P.C., for the Honourable Senator LaPierre moved, seconded by the Honourable Senator Rompkey, P.C., that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 7 was called and postponed until the next sitting.

COMMONS PUBLIC BILLS

Second reading of Bill C-411, An Act to establish Merchant Navy Veterans Day.

The Honourable Senator Day moved, seconded by the Honourable Senator Biron, that the Bill be read the second time.

After debate,
The Honourable Senator Day moved, seconded by the Honourable Senator Lavigne, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 2 was called and postponed until the next sitting.

REPORTS OF COMMITTEES

Orders No. 1 and 2 were called and postponed until the next sitting.

AUTRES AFFAIRES**PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DU SÉNAT**

Les articles n^{os} 1 à 4 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Kinsella, appuyée par l'honorable sénateur Corbin, tendant à la deuxième lecture du S-14, Loi modifiant la Loi sur l'hymne national afin de refléter la dualité linguistique du Canada.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Kinsella propose, appuyé par l'honorable sénateur Atkins, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des langues officielles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Lapointe, appuyée par l'honorable sénateur Gauthier, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-18, Loi modifiant le Code criminel (loteries).

Après débat,
L'honorable sénateur Carstairs, C.P., au nom de l'honorable sénateur LaPierre, propose, appuyée par l'honorable sénateur Rompkey, C.P., que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n^o 7 est appelé et différé à la prochaine séance.

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DES COMMUNES

Deuxième lecture du projet de loi C-411, Loi instituant la Journée des anciens combattants de la marine marchande.

L'honorable sénateur Day propose, appuyé par l'honorable sénateur Biron, que le projet de loi soit lu la deuxième fois.

Après débat,
L'honorable sénateur Day propose, appuyé par l'honorable sénateur Lavigne, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n^o 2 est appelé et différé à la prochaine séance.

RAPPORTS DE COMITÉS

Les articles n^{os} 1 et 2 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Resuming debate on the consideration of the Fourth Report of the Standing Senate Committee on Human Rights entitled: *Enhancing Canada's Role in the OAS: Canadian Adherence to the American Convention on Human Rights*, tabled in the Senate on May 28, 2003.

After debate,

The Honourable Senator Andreychuk moved, seconded by the Honourable Senator Rossiter, that further debate on the consideration of the Report be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 4 to 8 were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the consideration of the Seventh Report of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology (*document entitled: Santé en français — Pour un meilleur accès à des services de santé en français (French-Language Healthcare — Improving Access to French-Language Health Services)*) tabled in the Senate on December 12, 2002.

After debate,

The Honourable Senator Chaput moved, seconded by the Honourable Senator Gill, that further debate on the consideration of the Report be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Resuming debate on the consideration of the Fifth Report (Interim) of the Standing Senate Committee on National Security and Defence, entitled: *The Myth of Security at Canada's Airports*, deposited with the Clerk of the Senate on January 21, 2003.

After debate,

The Honourable Senator Banks for the Honourable Senator Atkins moved, seconded by the Honourable Senator Maheu, that further debate on the consideration of the Report be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

OTHER

Orders No. 104, 86 (motions), 9 (inquiry), 130, 126, 5 (motions), 2, 14 (inquiries), 66, 121, 122 (motions), 16 (inquiry) and 115 (motion) were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Lynch-Staunton calling the attention of the Senate to the Budget presented by the Minister of Finance in the House of Commons on February 18, 2003.

After debate,

The Honourable Senator Stratton for the Honourable Senator Robertson moved, seconded by the Honourable Senator Lynch-Staunton, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Reprise du débat sur l'étude du quatrième rapport du Comité sénatorial permanent des droits de la personne intitulé *Améliorer le rôle du Canada dans l'OEA : L'adhésion possible du Canada à la Convention américaine relative aux droits de l'homme*, déposé au Sénat le 28 mai 2003.

Après débat,

L'honorable sénateur Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Rossiter, que la suite du débat sur l'étude du rapport soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 4 à 8 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur l'étude du septième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie (*document intitulé Santé en français — Pour un meilleur accès à des services de santé en français*), déposé au Sénat le 12 décembre 2002.

Après débat,

L'honorable sénateur Chaput propose, appuyée par l'honorable sénateur Gill, que la suite du débat sur l'étude du rapport soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Reprise du débat sur l'étude du cinquième rapport (provisoire) du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense intitulé *Le mythe de la sécurité dans les aéroports canadiens*, déposé auprès du Greffier du Sénat le 21 janvier 2003.

Après débat,

L'honorable sénateur Banks, au nom de l'honorable sénateur Atkins, propose, appuyé par l'honorable sénateur Maheu, que la suite du débat sur l'étude du rapport soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

AUTRES

Les articles n^{os} 104, 86 (motions), 9 (interpellation), 130, 126, 5 (motions), 2, 14, (interpellations), 66, 121, 122 (motions), 16 (interpellation) et 115 (motion) sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Lynch-Staunton, attirant l'attention du Sénat sur le budget présenté par le ministre des Finances à la Chambre des communes le 18 février 2003.

Après débat,

L'honorable sénateur Stratton, au nom de l'honorable sénateur Robertson, propose, appuyé par l'honorable sénateur Lynch-Staunton, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Orders No. 6, 11, 15, 21 (inquiries), 92 (motion) and 22 (inquiry) were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Andreychuk, seconded by the Honourable Senator Stratton:

That this House calls upon the Government of Canada:

(a) to recognize the Ukrainian Famine/Genocide of 1932-33 and to condemn any attempt to deny or distort this historical truth as being anything less than a genocide;

(b) to designate the fourth Saturday in November of every year throughout Canada as a day of remembrance of the more than seven million Ukrainians who fell victim to the Ukrainian Famine/Genocide 1932-33; and

(c) to call on all Canadians, particularly historians, educators and parliamentarians, to include the true facts of the Ukrainian Famine/Genocide of 1932-33 in the records of Canada and in future educational material.

GIVEN THAT the Genocide of Ukrainians (now commonly referred to as the Ukrainian Famine/Genocide of 1932-33 and referred to as such in this Motion) engineered and executed by the Soviet regime under Stalin to destroy all opposition to its imperialist policies, caused the deaths of over seven million Ukrainians in 1932 and 1933;

THAT on November 26, 1998, the President of Ukraine issued a Presidential Decree establishing that the fourth Saturday in November be a National Day of Remembrance for the victims of this mass atrocity;

THAT the fourth Saturday in November has been recognized by Ukrainian communities throughout the world as a day to remember the victims of the Ukrainian Famine/Genocide of 1932-33 and to promote the fundamental freedoms of a democratic society;

THAT it is recognized that information about the Ukrainian Famine/Genocide of 1932-33 was suppressed, distorted, or wiped out by Soviet authorities;

THAT it is only now that some proper and accurate information is emerging from the former Soviet Union about the Ukrainian Famine/Genocide of 1932-33;

THAT many survivors of the Ukrainian Famine/Genocide of 1932-33 have immigrated to Canada and contributed to its positive development;

THAT Canada condemns all war crimes, crimes against humanity and genocides;

AND THAT Canadians cherish and defend human rights, and value the diversity and multicultural nature of Canadian society.

After debate,

The Honourable Senator Carstairs, P.C., for the Honourable Senator Robichaud, P.C. moved, seconded by the Honourable Senator Rompkey, P.C., that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Les articles n^{os} 6, 11, 15, 21 (interpellations), 92 (motion) et 22 (interpellation) sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Andreychuk, appuyée par l'honorable sénateur Stratton,

Que : La Chambre demande au gouvernement du Canada :

a) de reconnaître la famine et le génocide ukrainiens de 1932-1933 et de condamner tout effort visant à renier et à déformer cette vérité historique en la faisant passer pour moins qu'un génocide;

b) de désigner le quatrième samedi de novembre de chaque année Jour du Souvenir en mémoire des plus de sept millions d'Ukrainiens qui ont été victimes de la famine et du génocide ukrainiens de 1932-1933;

c) d'inviter tous les Canadiens, surtout aux historiens, aux enseignants et aux parlementaires, à exposer les faits réels de la famine et du génocide ukrainiens de 1932-1933 dans les annales du Canada et le futur matériel didactique;

ÉTANT DONNÉ QUE le génocide ukrainien (communément appelé maintenant la famine et le génocide ukrainiens de 1932-1933 et ainsi appelé dans la présente motion) ourdi et exécuté par le régime soviétique sous Staline afin d'éliminer toute opposition à ses politiques impérialistes, a causé la mort de plus de sept millions d'Ukrainiens en 1932 et 1933;

QUE le 26 novembre 1998, le président d'Ukraine a pris un décret présidentiel établissant que le quatrième samedi de novembre est un Jour national du Souvenir en mémoire des victimes de cette atrocité collective;

QUE le quatrième samedi de novembre a été reconnu par les communautés ukrainiennes partout dans le monde comme le jour choisi pour se souvenir des victimes de la famine et du génocide ukrainiens de 1932-1933 et pour promouvoir les libertés fondamentales d'une société démocratique;

QU'il est reconnu que les autorités soviétiques ont fait disparaître, déformé ou anéanti de l'information sur la famine et le génocide ukrainiens de 1932-1933;

QUE ce n'est que maintenant que parvient de l'ancienne Union soviétique un peu d'information utile et exacte sur la famine et le génocide ukrainiens de 1932-1933;

QUE nombre de survivants de la famine et du génocide ukrainiens de 1932-1933 ont immigré au Canada et contribué à sa prospérité;

QUE le Canada condamne tous les crimes de guerre, tous les crimes contre l'humanité et tous les génocides;

ET QUE les Canadiens chérissent et défendent les droits de la personne, ainsi que la valeur, la diversité et la nature multiculturelle de la société canadienne.

Après débat,

L'honorable sénateur Carstairs, C.P., au nom de l'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyée par l'honorable sénateur Rompkey, C.P., que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MOTIONS

The Honourable Senator Maheu moved, seconded by the Honourable Senator Bacon:

That, pursuant to Rule 95(3)(a), the Standing Senate Committee on Human Rights be authorized to sit on Mondays beginning September 15, 2003, on its study of the examination of key legal issues affecting the subject of on-reserve matrimonial real property on the breakdown of a marriage or common law relationship, even though the Senate may then stand adjourned.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Banks moved, seconded by the Honourable Senator Moore:

That the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources be empowered, in accordance with Rule 95(3)(a), to sit during the traditional summer adjournment of 2003, even though the Senate may then be adjourned for a period exceeding one week, until such time as the Senate is ordered to return.

After debate,

The Honourable Senator Kinsella moved, seconded by the Honourable Senator Atkins, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Ordered, That Order No. 1 under **ORDERS OF THE DAY, OTHER BUSINESS, Commons Public Bills**, set down on the Orders of the Day for the next sitting, be brought forward.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Day, seconded by the Honourable Senator Biron, for the second reading of Bill C-411, An Act to establish Merchant Navy Veterans Day.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The Bill was then read the second time.

The Honourable Senator Day moved, seconded by the Honourable Senator Cordy, that the Bill be referred to the Standing Senate Committee on National Security and Defence.

The question being put on the motion, it was adopted.

ADJOURNMENT

The Honourable Senator Carstairs, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Rompkey, P.C.:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 5:09 p.m. the Senate was continued until 1:30 p.m. tomorrow.)

MOTIONS

L'honorable sénateur Maheu propose, appuyée par l'honorable sénateur Bacon,

Que, conformément au paragraphe 95(3)a) du Règlement, le Comité sénatorial permanent des droits de la personne soit autorisé à siéger les lundis commençant le 15 septembre 2003 sur son étude des aspects juridiques clés ayant une incidence sur la question des biens immobiliers matrimoniaux situés sur une réserve en cas de rupture d'un mariage ou d'une union de fait, même si le Sénat est alors ajourné.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Banks propose, appuyé par l'honorable sénateur Moore,

Que le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles soit autorisé, conformément à l'alinéa 95(3)a) du Règlement, à siéger pendant l'ajournement traditionnel du Sénat pour l'été 2003, même s'il se pourrait que le Sénat se soit alors ajourné pour une période de plus d'une semaine, jusqu'à la reprise des travaux du Sénat.

Après débat,

L'honorable sénateur Kinsella propose, appuyé par l'honorable sénateur Atkins, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Ordonné : Que l'article n° 1, sous les rubriques **ORDRE DU JOUR, AUTRES AFFAIRES, Projets de loi d'intérêt public des Communes**, inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance, soit avancé.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Day, appuyée par l'honorable sénateur Biron, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-411, Loi instituant la Journée des anciens combattants de la marine marchande.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois.

L'honorable sénateur Day propose, appuyé par l'honorable sénateur Cordy, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Carstairs, C.P., propose, appuyée par l'honorable sénateur Rompkey, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 17 h 9 le Sénat s'ajourne jusqu'à 13 h 30 demain.)

Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)

Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs

The name of the Honourable Senator Setlakwe substituted for that of the Honourable Senator Jaffer (*June 17*).

Standing Senate Committee on Transport and Communications

The name of the Honourable Senator Corbin substituted for that of the Honourable Senator LaPierre (*June 17*).

Modifications de la composition des comités conformément au paragraphe 85(4) du Règlement

Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles

Le nom de l'honorable sénateur Setlakwe substitué à celui de l'honorable sénateur Jaffer (*17 juin*).

Comité sénatorial permanent des transports et des communications

Le nom de l'honorable sénateur Corbin substitué à celui de l'honorable sénateur LaPierre (*17 juin*).



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux —
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5